

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 22 mai 2025 faite via Discord de 20h30 à 23h23

Rédacteur : Luc Ronayette

Vérificateurs : les participants à la réunion

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres du CA (avec droit de vote) :

- Camille Lévêque, présidente ;
- Matthieu Aveaux, vice-président ;
- Claude Brisson, vice-président ;
- Fabien Lips, trésorier ;
- Théo Barollet, trésorier-adjoint ;
- Luc Ronayette, secrétaire ;
- Alexandra Goloubkov, administratrice ;
- Ralf Wurzinger, président de la Ligue Île-de-France ;
- Kevin Cuello, président de la Ligue de l'Ouest ;
- Yves Clair, président de Ligue du Sud-Ouest ;
- Béranger Bauby, président de la Ligue Rhône-Alpes ;
- Chantal Gajdos, administratrice ; (à partir de 20h42)
- Jean-Pierre Lalo, président de la Ligue de Normandie (à partir de 21h15).

Procurations :

- Corentin Macquet, président de la Ligue du Grand Nord → Matthieu Aveaux

Membres du CA ne participant pas à la réunion et n'ayant pas donné de procuration :

- Alain Cano, administrateur ;
- Rémi Cornaggia, président de la Ligue de Go en Ligne ;
- Albert Fenech, président de la Ligue de l'Est ;
- Jean Allard, président de la Ligue Méditerranée ;
- Laurent Bodroux, président de la Ligue du Centre.

Membres du CA élargi (sans droit de vote) :

- Stephan Kunne, responsable compétitions FFG ;
- Éric Imbault, délégué de clubs de la Ligue du Centre ;
- Clément Béni, directeur de publication RFG ;
- Robin Bonjean, administrateur suppléant (à partir de 20h58).

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

- 1- Décompte des présents ou représentés
- 2- Approbation CR de dernière réunion de CA
- 3- Commission arbitrage et formation à l'arbitrage
- 4- Stage d'été : point d'avancement
- 5- Membres d'honneur : choix du mode de désignation & désignation des nouveaux membres
- 6- Subvention création de nouveaux clubs : point d'information
- 7- Absences répétées de membre du CA : mode d'application du règlement
- 8- Changement de présidence de l'European Go Federation
- 9- Questions diverses

1. Décompte des voix présentes ou représentées

À l'ouverture de la réunion à 20h30, sur 19 membres du CA, 12 sont présents ou représentés.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2025

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	1

Approuvé à 11 voix sur 12.

La mention "À approuver lors de la prochaine réunion" pourra être retirée du CR sur le site FFG.

3. Commission arbitrage et formation à l'arbitrage

Théo Barollet rappelle que la commission arbitrage existe déjà et compte à ce jour 3 personnes : Paul Baratrou, Arnaud Knippel et Fabien Lips.

L'idée serait de donner comme mission à cette commission d'organiser des formations à l'arbitrage.

Il faudrait sans doute ajouter des gens à cette commission : Yves Clair est volontaire. Alain Cano a précédemment exprimé par mail l'être aussi. Ils seront ajoutés.

Il est décidé de structurer ces formations en 2 niveaux et également de centraliser les règles du jeu FFG qui, selon où on les lit, ne sont pas toujours tout à fait identiques.

Yves dit qu'il serait important également de sensibiliser les arbitres à la nouvelle charte éthique de la FFG.

20h42 : arrivée de Chantal Gajdos on passe à 13 voix présentes ou représentées.

4. Stage d'été : point d'avancement

Chantal Gajdos dit que le stage aura lieu comme prévu dans la Loire, au Village de la Tour à La Chaise-Dieu sous la direction de Roland Carbonel.

L'équipe est complète tant du point de vue de l'organisation que de la pédagogie.

Il y a eu des réservations de bungalows supplémentaires au camping du village et un point sera fait le 15 juin pour confirmer ou non ces réservations.

On sera cette année en gestion libre. Roland Carbonnel sera le cuisinier et il aura plusieurs commis avec lui. Marie Couffignal assurera une partie de gestion supplémentaire pour remplacer les moments où Roland sera indisponible.

A ce jour, il y a 70 inscrits sur les deux semaines. Chantal pense qu'à date quasi équivalente le nombre de pré-inscrits de cette année est peut-être un peu en dessous de 2023 qui était une année creuse.

Chantal demande aux responsables de ligues présents à la réunion s'ils peuvent faire de la communication vers les clubs. Elle suggère également de faire de la com auprès de la fédération belge et la fédération suisse.

Matthieu dit qu'il va se charger de la com auprès de la fédération belge en raison de la proximité qu'il a avec les clubs belges en étant à Lille.

Chantal ajoute qu'un contact a été pris il y a quelques temps avec un groupe de joueurs chinois pros mais que pour le moment ils n'ont pas encore confirmé leur venue. Un groupe de coréens a également été contacté et pourrait venir en seconde semaine mais cela reste également à confirmer.

20h58 : Arrivée de Robin Bonjean (cela ne change pas le décompte des voix).

Chantal pointe du doigt un problème au niveau du stage ado : il y a seulement 3 jeunes inscrits qui ont entre 13 et 18 ans et la viabilité financière de cette partie du stage avec 2 animateurs à rémunérer est compromise.

Point rapide sur le stage jeunes de la Toussaint :

- Le centre de Lans-en-Vercors ne peut pas nous accueillir cette année.
- 2 devis pour 2 autres lieux (un à Gelles dans le Massif Central et un autre à Saint Andéol dans le Vercors) sont en attente de réception.
- La question se pose d'avoir des animateurs pour les activités autres que le go.

Une réunion de bureau FFG sera organisée sur ce thème dès que les informations attendues seront disponibles.

21h15 : Arrivée de Jean-Pierre Lalo. On passe à 14 voix présentes ou représentées.

5. Membres d'honneur : choix du mode de désignation & désignation des nouveaux membres

Claude Brisson propose que l'on définisse des critères de désignation des membres d'honneur.

Un certain nombre de critères sont discutés et ce sont ceux-ci qui sont retenus :

- Amplitude de l'action des personnes
- Longévité de la contribution des personnes
- Avoir profondément marqué la vie de la fédération

La procédure est ensuite discutée et il est décidé que :

- Il paraît opportun de ne désigner qu'une personne par an.

- Le choix des candidat.e.s sera fait cette année par le CA FFG et l'élection sera effectuée au sein du CA (conformément à la décision de l'AG 2025) mais, à l'avenir, il paraît préférable que ce choix soit fait par les délégués de clubs et les votes réalisés par ces derniers lors des AG.
- Le vote sera effectué en 2 temps :
 - o à part si une personne est proposée avec une écrasante majorité, un premier vote sera destiné au choix d'un.e candidat.e unique
 - o un second vote devra décider à la majorité des 2/3 des votants de sa nomination ou non comme membre d'honneur.
- La personne désignée devra donner son consentement (on ne pourra pas nommer une personne membre d'honneur si elle ne le souhaite pas).

Pour cette année 2025, une consultation préalable à la tenue de cette réunion de CA été lancée auprès des clubs et des ligues. Un peu moins d'une dizaine de propositions de noms ont été reçues. Les 3 personnes qui ont été le plus proposées sont : Dominique Cornuejols (proposée à 6 reprises), Motoki Noguchi (proposé à 6 reprises), Jérôme Hubert (proposé à 3 reprises). 5 autres personnes ont été proposées mais seulement à 1 ou 2 reprises.

Il est décidé de faire voter le CA pour choisir parmi les 2 personnes qui ont été le plus proposées par les clubs et/ou les ligues laquelle serait retenue pour éventuellement être nommée membre d'honneur.

Expression du vote	Nombre de voix
Dominique Cornuejols	6
Motoki Noguchi	2
ABSTENTION	6

Dominique est donc la candidate retenue.

Le vote du CA sur la nomination de Dominique en tant que membre d'honneur de la FFG est ensuite fait.

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	12
CONTRE	0
ABSTENTION	2

Les 2/3 des suffrages ayant été atteint, sous réserve qu'elle accepte cela, Dominique sera donc nommée membre d'honneur de la FFG.

Note post-réunion : Dominique a accepté cette nomination.

6. Subvention création de nouveaux clubs : point d'information

Suite à l'AG de cette année il a été décidé de créer une subvention d'aide à la création de nouveau club avec effet rétro-actif pour les clubs créés en 2024. La subvention consiste à doter les clubs en matériel issu du stock de matériel FFG afin qu'ils soient équipés pour pouvoir démarrer leur activité.

Il se pose la question du montant que l'on peut allouer aux clubs.

Luc Ronayette précise qu'il se crée selon les années entre 0 et 5 nouveaux clubs par an.

Il est estimé que 100 ou 150 € (frais de port inclus) paraît être une somme raisonnable compatible avec le budget voté en AG pour cette ligne de subvention.

Un vote est organisé pour décider du montant de cette subvention :

Expression du vote	Nombre de voix
100 €	2
150 €	12
ABSTENTION	0

La somme allouée aux clubs qui se créent pour s'équiper en matériel issu du stock de la FFG sera donc un forfait de 150 € (frais de port inclus).

Les différents clubs créés ces 2 dernières années avaient été préalablement informés de cette décision d'AG de nouvelle ligne budgétaire d'aide à la création des clubs même si les modalités d'attribution de la subvention n'avaient encore été fixées et 3 clubs ont demandé à en bénéficier : La Tour de Pierre (Martinique), Corde-sur-Ciel (Tarn), Atari Club (Seine-et-Marne). Ils seront informés de cette décision sur le montant et ils pourront bénéficier de cette subvention.

7. Absences répétées de membres du CA aux réunions : mode d'application du règlement

L'absentéisme et l'absence de procuration de certains membres du CA, en particulier, certains responsables de ligues, bloque le fonctionnement de l'instance dirigeante de la FFG qu'est le CA.

Camille Lévêque rappelle l'article 18.4 du règlement intérieur :

18.4. Présence aux Réunions

Un membre (collège A et B) empêché d'assister à une réunion du Conseil d'Administration peut se faire représenter par un autre membre qui ne peut être en possession que d'un seul pouvoir.

Un président de Ligue (collège B) peut désigner un vice-président de sa ligue afin de le représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration.

Sauf maladie justifiée ou cas de force majeure, un membre absent à deux réunions consécutives pendant le cours de son mandat est automatiquement considéré comme démissionnaire. Il est entendu qu'un membre régulièrement représenté n'est pas considéré comme absent.

Camille pose la question de comment on peut améliorer les choses pour tenter d'avoir une meilleure participation des présidents de ligues au CA.

Plusieurs idées sont proposées :

- Priver les ligues concernées du tour qualificatif régional pour le championnat de France
- Priver les ligues concernées de participation à la Coupe Maître Lim
- Ne plus donner de subvention FFG aux ligues et aux clubs de ces ligues

Il est estimé que, dans un premier temps, sanctionner n'est pas forcément la bonne méthode et qu'il faut analyser au cas par cas les situations qui peuvent être différentes d'une ligue à l'autre.

2 ligues en particulier posent problème : la Ligue de l'Est et la Ligue Méditerranée. Matthieu Aveaux va se charger de la Ligue de l'Est et Théo Barollet de la Ligue Méditerranée et vont tenter de trouver des solutions.

On fera le point sur ce sujet dans 6 mois à l'occasion de la réunion de CA d'automne.

8. Changement de présidence de l'European Go Federation

Lors de l'AG de l'EGF qui aura lieu en juillet durant le Congrès Européen, l'élection d'une nouvelle personne à la présidence de l'EGF devra être faite. Suite à une modification des statuts effectuée l'an dernier, le président en poste (actuellement Martin Stiassny) ne laissera dorénavant sa place qu'en fin d'année le 31 décembre afin de finir l'exercice financier en cours.

3 candidatures ont été déposées : Manja Marz, Allemagne ; Damir Medak, Croatie et Flavien Aubelle, Suisse.

Il est proposé que la FFG soutienne la candidature de Manja Marz au vu de sa forte implication dans l'EGF à divers niveaux depuis de nombreuses années.

Note post-réunion : c'est Manja Marz qui a été élue. Elle prendra donc ses fonctions le 1^{er} janvier 2026.

9. Questions diverses

9.1 Coupe Maitre Lim

Matthieu Aveaux représentant Corentin Macquet, président de la ligue du Grand Nord, fait part du fait que ce dernier souhaiterait qu'on re-réfléchisse à l'organisation de la CML. La raison avancée est que la formule actuelle est un peu trop élitiste en privilégiant les gros clubs en ne permettant pas de faire des choses au niveau des petits clubs.

Il est répondu qu'il paraît normal que cette compétition destinée à désigner les meilleurs clubs de France soit élitiste et que les clubs participants soient d'un fort niveau. Rien n'empêche toutefois une ligue de faire un tour régional.

9.2 Courrier envoyé à la demande de la justice à tous les licenciés FFG depuis 2008 (soit ~ 5800 personnes) au sujet de Benjamin Blanchard

Plusieurs retours ont été faits au bureau FFG par des personnes pour dire qu'elles allaient entrer en contact avec l'enquêtrice afin de témoigner.

Kévin Cuello dit que suite à ce courrier il a reçu des mails de parents inquiets de savoir si leur enfant avait été en contact avec BB. Il les a rassurés en leur disant qu'il n'avait jamais participé à aucun événement à Rennes avec des enfants.

L'ODJ étant épuisé (certains participants à la réunion l'étant également), Camille clôt la réunion à 23h23.